






COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2008

Etaient présents : MM. BISAGNO David, BONNETTI Serge, CERUTTI Guy, GIRAUD Régis. Mmes BOCH Claudette, CHEVALLIER Monique et MENARINI Michèle.

Absents : BURNET Alice (excusée), BERTHET Sara (procuration à CHEVALLIER Monique), GITTON Patrick.

Secrétaire : David BISAGNO _____

-  EHPAD de la Chambre : création d'un CIAS et passage devant le CROSMS de l'extension
-  Schéma directeur : résultat de la consultation des bureaux d'études
-  Mise en sécurité de l'équipement électrique du clocher
-  Location de la licence IV et du bâtiment industriel
-  Questions diverses

N°24 – EHPAD DE LA CHAMBRE : PASSAGE DEVANT LE CROSMS DE L'EXTENSION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'extension de l'établissement de La Chambre et demande que le dossier soit présenté au Comité Régional des Obligations Sociales et Médico-Sociales.

N°25 – EHPAD DE LA CHAMBRE : CREATION D'UN CIAS

Le Conseil approuve à l'unanimité la création d'un CIAS pour la gestion de la maison « Bel'Fontaine » et son extension, et propose comme délégués au CIAS : Mme CHEVALLIER Monique (Elue) et Mme CERUTTI Colette (Société civile)

N°26 – MISE EN SECURITE ELECTRIQUE DU CLOCHER

Le Conseil approuve à l'unanimité le devis de l'établissement BODET pour la mise en sécurité électrique du clocher pour un montant de 3.230,50 € HT.

N°27 – LOCATION DE LA LICENCE IV

Monsieur le Maire fait part au Conseil du courrier de M. GIRAUD Raymond concernant le tarif de la location de la licence IV. Le Conseil à l'unanimité décide de renouveler pour une année la concession de jouissance mais de ne pas modifier le prix de la location.

N°28 – LOCATION DU BATIMENT INDUSTRIEL

Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler la location du bâtiment industriel aux établissement REVIGLIO dans les mêmes conditions que précédemment.

N°29 – TRAVAUX SUR LA COMMUNE – ENTREPRISE PICOLLET

Le Conseil retient la proposition de l'entreprise PICOLLET pour la réalisation des travaux d'entretien sur la Commune (réseaux, voiries et terrains communaux).

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil à l'unanimité :

- Approuve le dossier déposé en Sous Préfecture.
- Souhaite donner une suite favorable à la proposition de visite de l'entreprise Terecoval à La Chambre afin de pouvoir délibérer ultérieurement sur ce dossier
- Prend connaissance
 - o de la fin des travaux du préau fermé de l'école,
 - o de l'avancement des travaux d'entretien de la commune,
 - o des remerciements pour les subventions accordées (APA 73, Ligue contre le Cancer, Tennis de table de La Chambre)
 - o de l'organisation de la fête du village par Vivre aux Chavannes le 27 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal prend connaissance des comptes-rendus de réunions des délégués auprès des syndicats intercommunaux : EHPAD, SIRTOMM, SPM, SI de La Chambre, SI Halte Garderie, SIEMUCC et aborde les différents travaux et aménagements qui pourraient être réalisés sur la Commune

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le 27 mai deux mil huit à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

LE MAIRE.